



# Marigny-Saint-Marcel

## Info



Le 2 juin prochain correspondra au lancement d'un nouveau projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois : le marché de producteurs. Et ceci vous vaut bien quelques brèves explications...

Nous nous lançons dans cette aventure avec de multiples motivations. Et la première, c'est la vôtre ! En effet, suite au sondage réalisé sur le devenir des bâtiments communaux l'été dernier, nous avons pu noter le souhait d'une grande partie d'entre vous de l'implantation d'un commerce type épicerie, ou magasin de produits locaux. Ne pouvant répondre à cette demande, en tout cas dans un futur proche, l'option du marché nous a semblé être un bon test. Nous avons l'emplacement, un potentiel certain à proximité de l'école et sur un axe routier très fréquenté. Une autre de notre motivation était la mise en valeur de notre terroir. Notre Albanais est fertile, et regorge de producteurs locaux, et favoriser l'agriculture locale et préserver notre espace rural figurent parmi nos priorités. C'est pourquoi nous avons fait le choix non pas d'un simple « marché hebdomadaire », mais d'un « marché **de producteurs hebdomadaire** ». Cela signifie que les produits proposés à la vente ne viendront pas de Chine, d'Espagne, ou même de Bretagne, mais bien de notre « territoire ». Entendez par là canton, département (et voisins), voire ponctuellement région administrative. Dans tous les cas, un objectif de proposer une gamme suffisamment intéressante mais la plus locale possible. Il y aura forcément des manques, ne comptez pas trouver des tomates en décembre, mais vous pourrez vous vanter de consommer du « made in Marigny-Saint-Marcel », « made in Chainaz-les-Frasses » ou « made in La Biolle » ! Et si au-delà de nos convictions nous constatons que cela ne suffit pas, vos suggestions et remarques seront toujours les bienvenues pour nous aider à faire évoluer ce marché. Rendez-vous le 2 juin prochain pour le lancement et l'inauguration à 17h30.

Dans le reste de l'actu, la Municipalité accueille avec regret mais compréhension l'annulation de la Fête des Marigniens du Comité des fêtes prévue ce dimanche 5 juin, et pour laquelle l'association transmet une note explicative. Le grand rassemblement citoyen organisé par le Collectif du Chéran, toujours dans le cadre de cet avenir incertain qui divise notre canton, prendra place sur notre commune, cœur de l'Albanais. Malheureusement la concertation ayant fait défaut, nous n'avons guère de choix que d'accueillir cette manifestation, qui ira tout de même dans le sens de la position prise par votre Conseil Municipal. Alors ce dimanche, rassemblement de voisins, rassemblement citoyen, ou les deux, nous savons que vous irez là où vos valeurs vous guident.

Dans ce numéro du **Marigny-Saint-Marcel Info**, vous retrouverez également les dernières actualités diverses, un point sur la situation des services médicaux du canton, quelques données chiffrées sur le budget de la commune voté ce printemps par vos conseillers, et bien sûr notre agenda communal toujours aussi riche en manifestations.

Bonne lecture à tous !

### Mairie de Marigny-Saint-Marcel

30 Allée Jean du Noyer de  
Lescheraines

Tel. 04.50.01.17.12

Fax. 04.50.01.86.99

communemarignystmarcel  
@orange.fr

#### Horaires d'ouverture :

Le Mardi

de 8h00 à 11h30

& de 13h30 à 19h00

Le Jeudi

de 13h30 à 18h00

[www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

\*\*\*

Directeur de publication:

H. Besson

Rédaction/Validation:

C. Aymonier, G. Bussioz,

M. Croset-Favre, M.L. Giroud

Crédit photos: Groupe comm.

## INFORMATIONS SOCIALES

### UNE DEMARCHE SOCIALE INTERCOMMUNALE EN ROUTE....

Des groupes de réflexion sont menés pour effectuer dans un premier temps un "état des lieux" de l'existant sur notre territoire de l'Albanais. L'un d'entre eux s'est intéressé à l'offre de santé exposé ci-dessous de manière synthétique.

#### Les objectifs des groupes de réflexion:

- Identifier les facteurs d'attractivité favorisant l'installation de nouveaux praticiens
- Optimiser les conditions d'exercice des jeunes médecins (équipements, activité médicale des femmes....)
- Sensibiliser et mobiliser les élus autour de la problématique « Santé locale »

Comme de nombreux territoires, le canton de Rumilly risque de se trouver rapidement en difficulté pour maintenir une offre de soins de premiers recours acceptable: difficulté à trouver des remplaçants lors des départs à la retraite des praticiens, augmentation de la population...Selon le classement de l'ARS<sup>1</sup>, la C3R<sup>2</sup> ne se trouve pas en "zone fragile", mais la quasi-totalité des communes est cependant classée en "zone de vigilance", ce qui signifie que le risque de désertification médicale est présent mais moins immédiat que dans les "zones fragiles".

D'un côté, la population augmente constamment (+2.1% par an), et des établissements qui accueillent des personnes fragilisées nécessitant un suivi par des médecins généralistes libéraux s'installent comme la résidence Domitys (110 logements) à Rumilly. De l'autre, le canton souffre d'un manque de praticiens en médecine générale (4,1 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2016 soit 16 praticiens), de l'absence de médecins spécialisés comme les psychiatres ou même bientôt des ORL ou des gynécologues, proches du départ en retraite. En effet, ces départs en retraite débouchent difficilement sur des remplacements. Actuellement, 2 000 personnes sont en recherche d'un nouveau médecin. Nous bénéficions d'un service d'urgence ouvert en journée qui reçoit 3000 à 4000 patients/an (menace de fermeture?) ainsi qu'une permanence des soins assurés par les généralistes en soirée et les samedis après-midi sur le site du centre hospitalier de Rumilly.

#### Activité moyenne/ médecin généraliste/an

C3R	5 374
CCPA	4 636
Annecy	2 783

La profession médicale évolue : on observe une préférence pour l'activité salariée au détriment du libéral, et une féminisation avec adaptation des horaires en fonction de la vie familiale. Le territoire semble peu attractif pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens. Les enjeux sont de taille afin d'anticiper un risque annoncé de "désert médical".

Des pistes d'action émergent, et seront travaillées afin d'améliorer ou au minimum maintenir l'offre de santé du canton.

### QUEL DEVENIR POUR LA PLATEFORME DES AIDES A DOMICILE ?

Depuis une dizaine d'années, la plateforme des aides à domicile située sur notre commune a mené avec persévérance un travail aussi bien auprès des structures sanitaires que celles du secteur social et médico-social afin d'être reconnue comme partenaire aidant dans le maintien à domicile de personnes âgées, handicapées, fragiles, ou en perte d'autonomie. En effet elle est une interface entre ville et hôpital, et elle accueille, informe et oriente le public sur les aides et services relatifs aux personnes âgées et/ou handicapées et leurs familles.

Au-delà du rôle de lien, elle propose des formations aux professionnels qui participent aux activités courantes de la vie quotidienne ou des soins à la personne, intervenants auprès des individus le nécessitant. Cette activité est primordiale pour permettre aux aides à domicile d'avoir un comportement et des actions adaptées et accomplir des interventions de qualité en toute sécurité pour tous. Entre autres formations : connaître les répercussions du vieillissement normal, avoir des connaissances en manutention et gestes et postures...

Chaque année, la plateforme organise une manifestation touchant toute l'intercommunalité de Rumilly à l'occasion de la semaine bleue qui se déroule habituellement en octobre et de surcroît cette année dans notre commune. Ce moment convivial permet d'échanger, de se rencontrer et d'exprimer des expériences sur un sujet choisi. Ce rassemblement connaît un succès en rassemblant environ 300 personnes à chaque édition.

Pour 2016, le programme est lancé mais ce service est financé par le SIGAL<sup>3</sup> qui est menacé depuis que la fusion entre la CCPA<sup>4</sup> et la C3R est remise en cause. Affaire à suivre...

<sup>1</sup> ARS: Agence Régionale de Santé - anciennement appelée DRAS

<sup>2</sup> C3R: Communauté de Communes du Canton de Rumilly

<sup>3</sup> SIGAL: Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais

<sup>4</sup> CCPA: Communauté de Communes du Pays d'Alby

## LES FINANCES

Le 24 mars 2016, le Conseil Municipal a validé le compte administratif (géré par la commune) et le compte de gestion (reflet du précédent géré par la trésorerie principale) de l'année **2015** du budget principal. Il a également voté les taux relatifs aux impôts locaux et le budget primitif pour 2016.

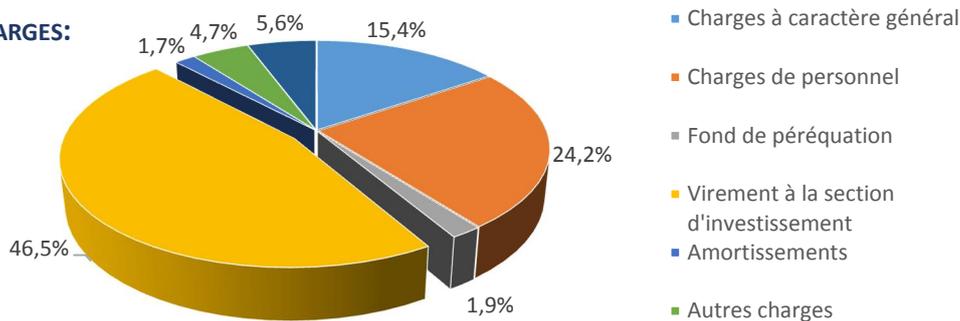
### **SYNTHESE DES COMPTES PAR SECTION POUR L'ANNEE 2015**



- Section de fonctionnement : chiffres et répartition des charges

	<u>Mandats émis (dépenses)</u>	<u>Titres émis (recettes)</u>
	603 877,34 €	1 128 866,19 €
<b>Résultat de clôture positif</b>	<b>524 988,85 €</b>	

#### **RÉPARTITION DES CHARGES:**



- Section d'investissement (hors écritures d'ordre)

	<u>Mandats émis (dépenses)</u>	<u>Titres émis (recettes)</u>
	613 348,05 €	1 021 845,05 €
<b>Résultat de clôture positif</b>	<b>408 497,00 €</b>	

<b>Solde au 31/12/2014 : 23199,76€</b>	<b>Solde au 31/12/2015 : 431 696,76 €</b>
--	---

### **IMPOTS LOCAUX 2016**

Les taux d'imposition des taxes locales directes restent stables en 2016 :

- TH (taxe habitation) .....12,68
- TFB (taxe foncier bâti) .....7,33
- TFNB (taxe foncier non bâti) .....26,18

*La taxe sur les ordures ménagères en baisse !  
Son taux passe de 10,78 à 10,50 %*



### **BUDGET PRIMITIF 2016**

Les sections fonctionnement et investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses et se présentent ainsi :

- Section de fonctionnement ..... 1 036 000,00 €
- Section d'investissement (hors écritures d'ordre) ..... 1 377 755,61 €

Hormis la fin des travaux en cours (mur du cimetière, travaux de Vons et fin de l'enfouissement des réseaux à la Grelaz), les investissements 2016 porteront principalement sur :

- ✓ la préservation du patrimoine communal, avec la réfection du toit de l'église (début des travaux programmé en septembre), de certaines voiries («Les Routes» et «Villet»), et aménagement de certains bâtiments communaux...
- ✓ l'acquisition ou le renouvellement d'équipements (tondeuse-balayeuse, feux tricolores, matériels pour l'école...)

## ACTUALITES DIVERSES

Du nouveau au chemin des Monts Vuagnards...  
...et à l'arrière de la mairie.



Retrouvez le Marigny-Saint-Marcel Info sur  
notre site internet dans la rubrique  
« Bulletins d'info » [www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

### L'AGENDA DE L'ETE

**DU 1ER AU 30 JUIN :**

EXPO « LES ENFANTS PENDANT LA GUERRE »  
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE

**JEUDI 2 JUIN :**

INAUGURATION DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
PARKING DE LA MAIRIE - 17H30

**VENDREDI 3 JUIN :**

TOURNOI DE PETANQUE DU FOOTBALL CLUB  
AU STADE JEAN BLANC

**MARDI 7 JUIN :**

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PLU  
SALLE DE LA FRUITIERE - 19H

**MERCREDI 15 JUIN :**

AG DU FOOTBALL CLUB  
A L'ANCIENNE SALLE DES FETES



**SAMEDI 25 JUIN :**

FETE DE L'ECOLE DE L'APE  
AU CHEF-LIEU

**DIMANCHE 26 JUIN :**

FETE DU FOOTBALL CLUB  
AU STADE JEAN BLANC

**MARDI 28 JUIN :**

AG DE LA GYM POUR TOUS  
A LA SALLE DE LA MAIRIE

**LES 6, 7 ET 10 JUILLET :**

RETRANSMISSION DES MATCHS DE L'EURO  
AVEC LE COMITE DES FETES  
A LA SALLE DE LA FRUITIERE

**DIMANCHE 10 JUILLET :**

RANDONNEE PEDESTRE DU COMITE DES FETES  
AU DEPART DU DOMAINE DE LA FRUITIERE

**SAMEDI 20 AOUT :**

TOURNOI DES AS DU FOOTBALL CLUB  
AU STADE JEAN BLANC

**VENDREDI 26 AOUT :**

TOURNOI DE PETANQUE DU FOOTBALL CLUB  
AU STADE JEAN BLANC

ET N'OUBLIEZ PAS LES SEANCES DU  
CINE D'ETE PLEIN-AIR DE LA C3R !

#### PLU & PADD : REUNION PUBLIQUE

Mardi 7 Juin à 19h à la salle de la Fruitière, une réunion de présentation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) sera organisée par les services d'urbanisme de la C3R et de la commune.

#### MISE AUX NORMES DES FEUX TRICOLORES

Suite aux dysfonctionnements à répétition des feux tricolores du chef-lieu, les réparations ont été effectuées sur le système pour des travaux à hauteur de 16 000€.

Une somme conséquente mais qui n'empêchera malheureusement pas les trop nombreuses infractions...



#### ET LA ZAP ?

L'enquête publique terminée, nous attendons le dénouement final après les quelques ajustements demandés par les services du département.

Le dossier est désormais en préfecture, affaire à suivre...



#### INSTALLATION DU « DISTRIBPAIN »

Depuis le mois de mars, cette drôle de machine alimentée chaque jour par la boulangerie Valmorgant de Rumilly se dresse contre la façade de notre ancienne salle des fêtes, et semble dépanner de nombreux mangeurs de pain !

En attendant mieux... ?

A DECOUVRIR EN MAIRIE

DU 1ER AU 30 JUIN

EXPOSITION  
ITINÉRANTE

